

BUDGET 2023

Conseil municipal du 17 décembre 2022

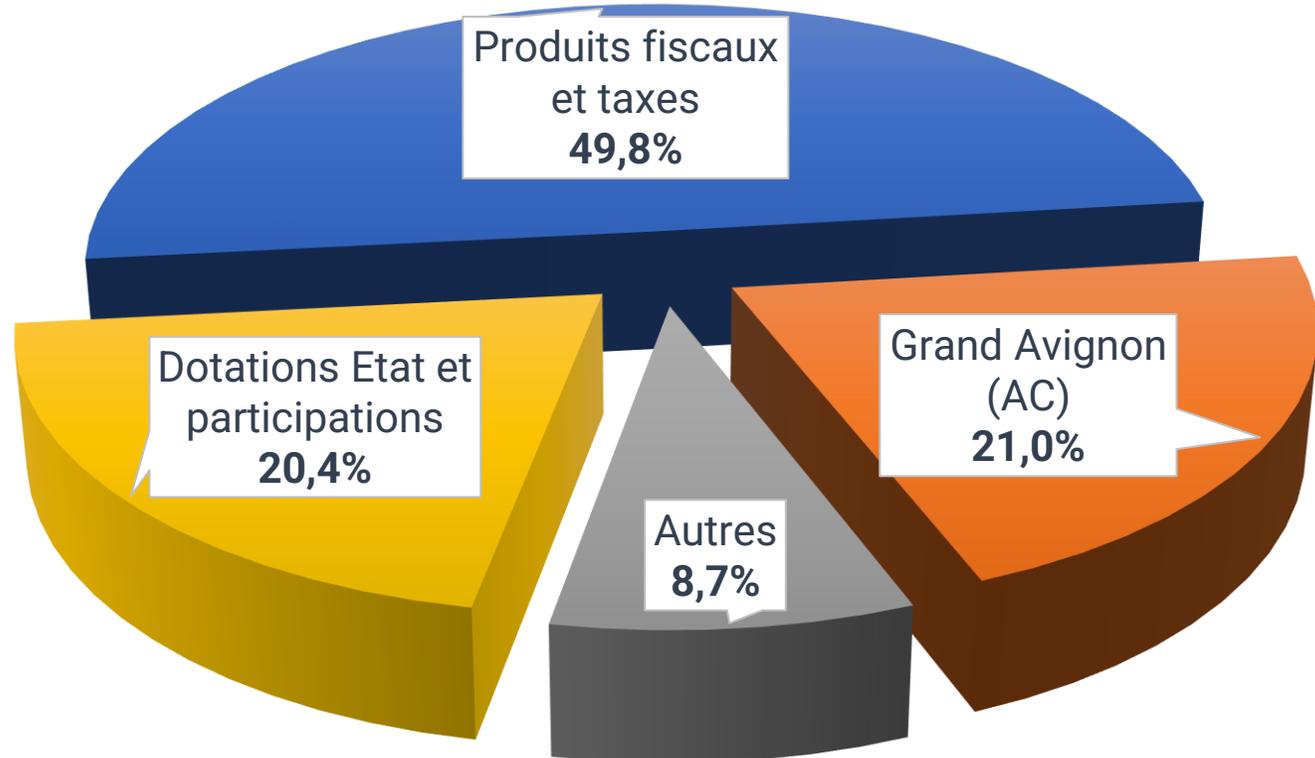
Synthèse du DOB pour 2023

Dans le cadre du DOB 2023, les orientations suivantes ont fait l'objet d'une présentation :

- ➔ La multiplication des crises nationales et internationales depuis 2020 s'est traduite par une **forte tension budgétaire** pour notre collectivité (14,5 M€ en 2020-2021 et 6,3 M€ en 2022).
- ➔ Dans un contexte énergétique encore très incertain pour 2023, la Ville d'Avignon a décidé de bâtir un **budget de résilience** pour :
 - Continuer d'investir pour notre avenir ;
 - Renforcer l'attractivité d'Avignon en renforçant l'adaptation de la Ville au changement climatique, avec notamment l'adoption d'un PPI vert dit « PPI de transition écologique 2023/2026 ».
- ➔ Un budget fondé sur **trois fondamentaux** :
 1. L'accélération et l'accentuation de notre volonté d'inscrire Avignon dans une démarche de transition climatique et écologique, notamment dans le cadre du **PPI de transition écologique en 2023** ;
 2. La **non-augmentation des taux des impôts locaux depuis 2014** ;
 3. La dynamique de co-construction du vivre-ensemble et de l'ambition urbaine, grâce **au soutien en faveur du pouvoir d'achat**, au maintien d'un **haut niveau d'accompagnement des associations** et des projets citoyens soutenus dans le cadre du **budget participatif**.

Budget principal

Les recettes réelles de fonctionnement atteignent 179 M€

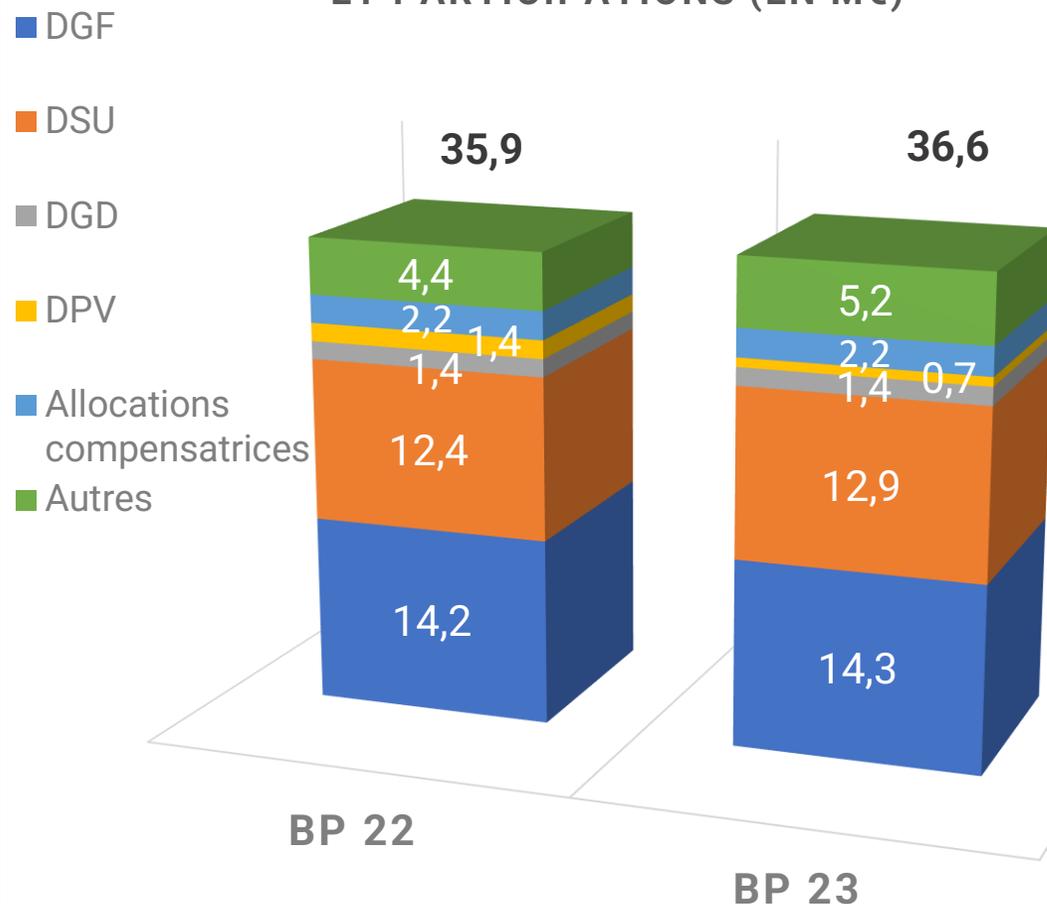


Les recettes de fonctionnement sont évaluées à 179 M€.

Elles comprennent notamment une recette exceptionnelle relative au « filet de sécurité » Etat (2,7 M€).

Les dotations et participations augmentent légèrement

EVOLUTION DES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (EN M€)



➔ En synthèse, les dotations augmentent légèrement, du fait de la stabilisation de la **dotation globale de fonctionnement** prévue pour 2023 (14,3 M€ au BP 23, correspondant à reconduction de la dotation notifiée en 2022).

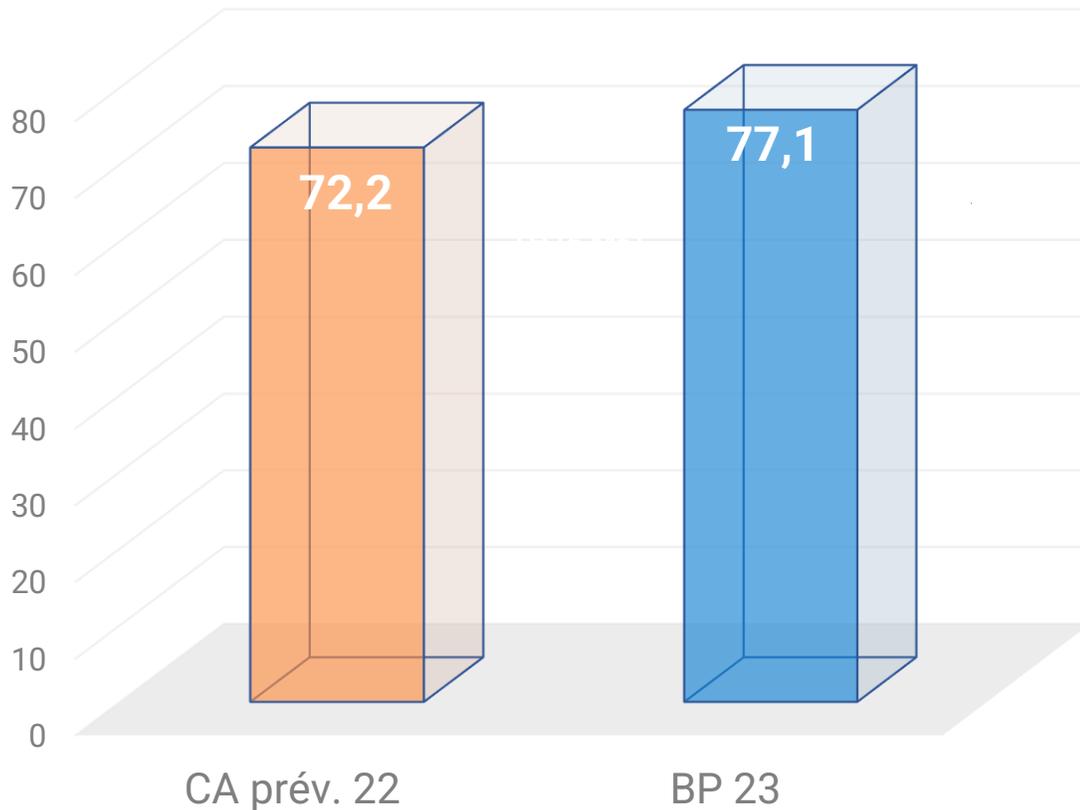
➔ La **dotation de solidarité urbaine** continue de progresser (12,9 M€ en 2023 contre 12,4 M€ en 2022), tandis que la dotation générale de décentralisation reste stable à 1,4 M€.

➔ L'**allocation compensatrice** est reconduite au niveau du CA prévisionnel pour 2022 à hauteur de 2,2 M€.

➔ Les **autres participations** représentent 5,2 M€ et comprennent notamment : dotation nationale de péréquation (1,4 M€), dotation de soutien pour la réforme des rythmes éducatifs (850 K€), Cité éducative (263 K€), participations CAF (625 K€).

Impôts directs : aucune hausse des taux d'imposition en 2023

EVOLUTION DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX
(EN M€)



➡ La Ville d'Avignon a un pouvoir de taux sur les taxes foncières.

➡ Depuis 2014, ce levier n'a jamais été actionné, conformément aux engagements pris devant les Avignonnais.

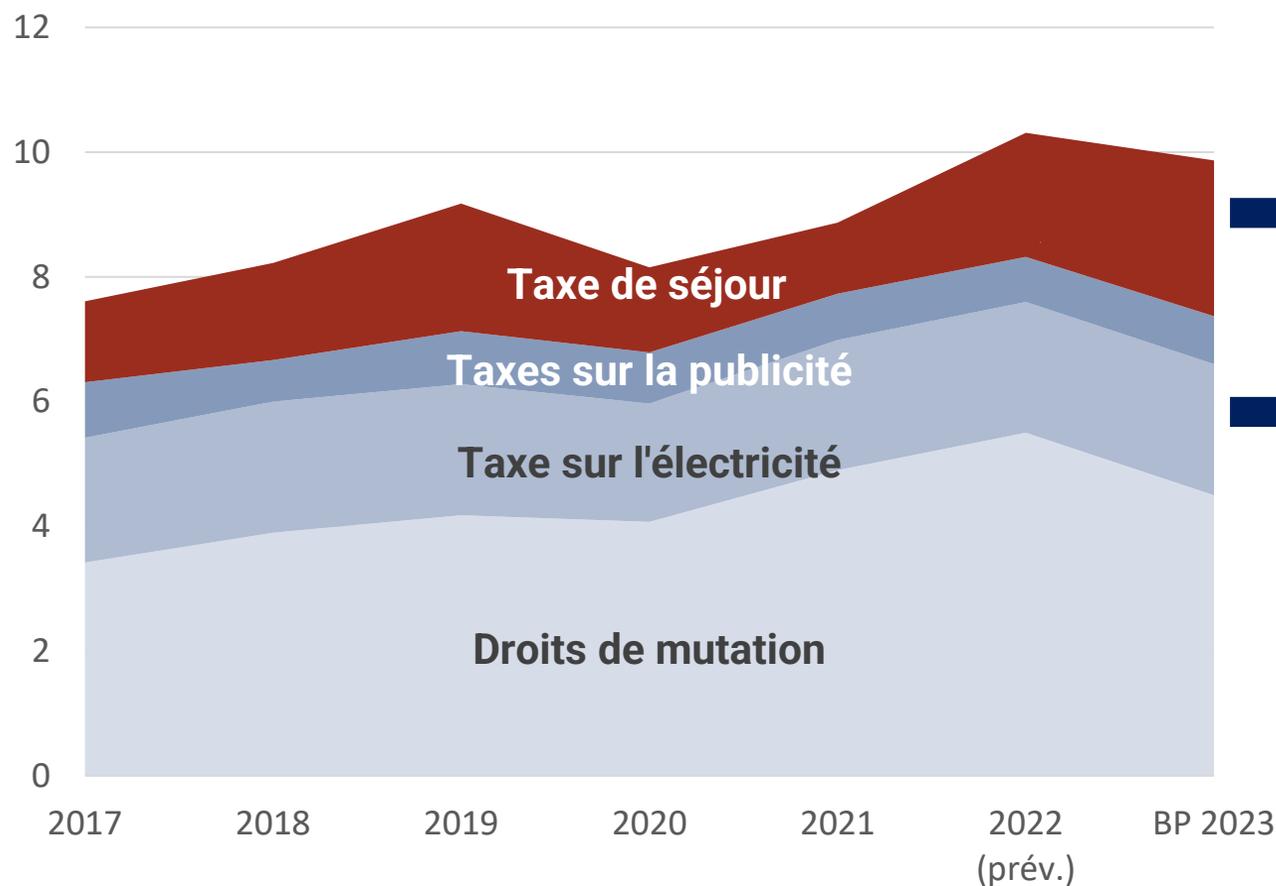
➡ Les taux d'imposition resteront donc stables en 2023. Augmentations des taux de taxe foncière annoncées pour 2023 à :

- Paris : + 52 % ;
- Grenoble : entre + 15 et + 25 %.

➡ Les montants de la taxe foncière ne subiront que la hausse mécanique légale des bases, décidée nationalement (art. 1518 bis, zk du CGI). Le niveau d'évolution, fondé sur le différentiel d'inflation entre les années N-2 et N-1, serait de + 7,1 % (données INSEE provisoires).

Impôts indirects : un maintien des principaux produits par rapport à 2022 à l'exception des droits de mutation

EVOLUTION DES PRINCIPALES IMPOSITIONS INDIRECTES
(EN M€)



➔ Les principaux produits de fiscalité indirecte ont retrouvé leur niveau d'avant-covid (taxes sur la publicité, taxe sur l'électricité, taxe de séjour, droits de mutation).

➔ Le haut niveau des droits de mutation et de taxe de séjour en 2022 atteste par ailleurs de l'attractivité retrouvée de notre territoire.

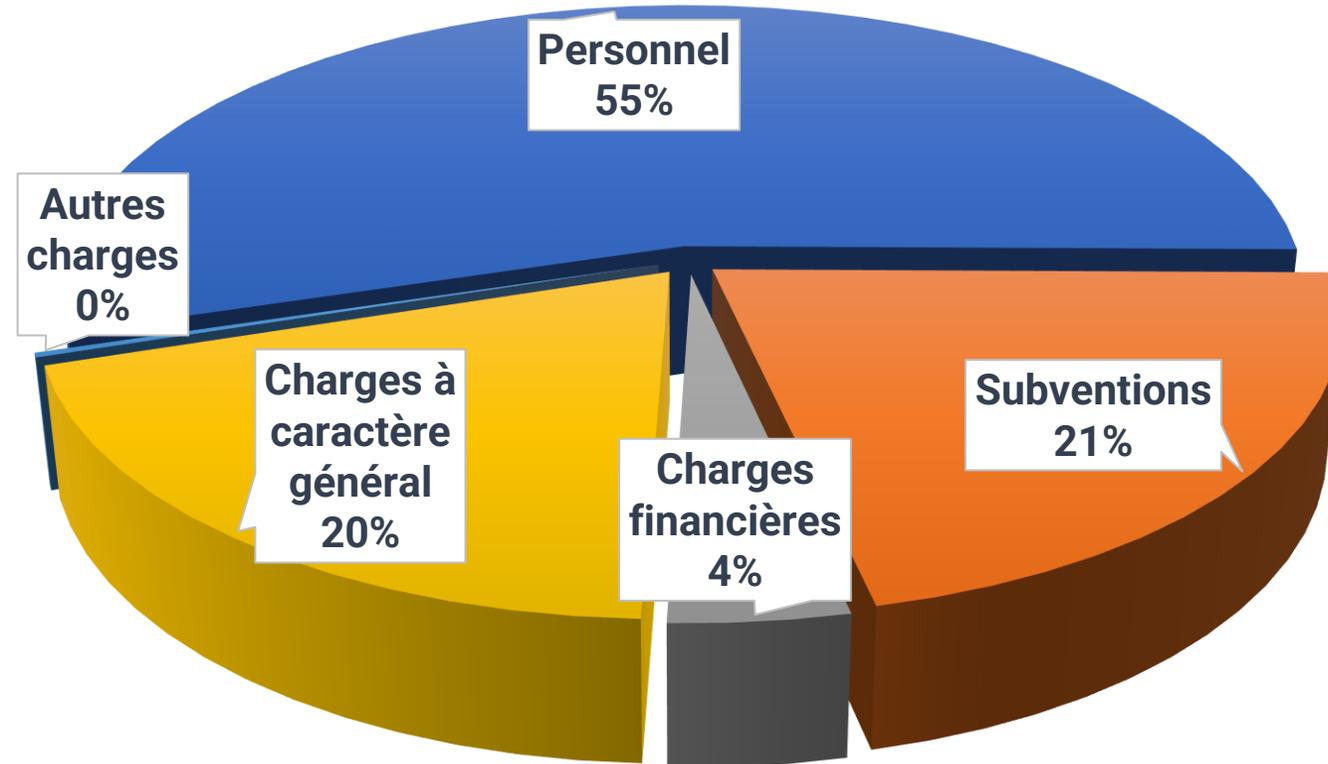
➔ S'agissant des droits de mutation, il est proposé d'opter pour une inscription prudente pour 2023 (à hauteur de 4,5 M€, soit la moyenne des années 2020/2021).

Synthèse des recettes de fonctionnement

Chapitre	BP 2022	BP 2023	Evolution en % BP 22 / 23
Recettes fiscales (73)	118 727 534 €	126 684 188 €	6,7%
Dotations, subventions et participations (74)	35 989 347 €	36 614 081 €	1,7%
Produits des services (70)	4 172 905 €	6 846 093 €	64,1%
Autres recettes de gestion courante (75)	3 181 406 €	3 773 917 €	18,6%
Atténuation de charges (013)	981 796 €	461 605 €	-53,0%
Produits exceptionnels (77)	2 891 000 €	4 601 706 €	59,2%
Total recettes de fonctionnement (hors reprise des résultats)	165 943 988 €	178 981 590 €	7,9%
Recettes d'ordre	- €	31 742 €	
Total recettes de fonctionnement	165 943 988 €	179 013 332 €	7,9%

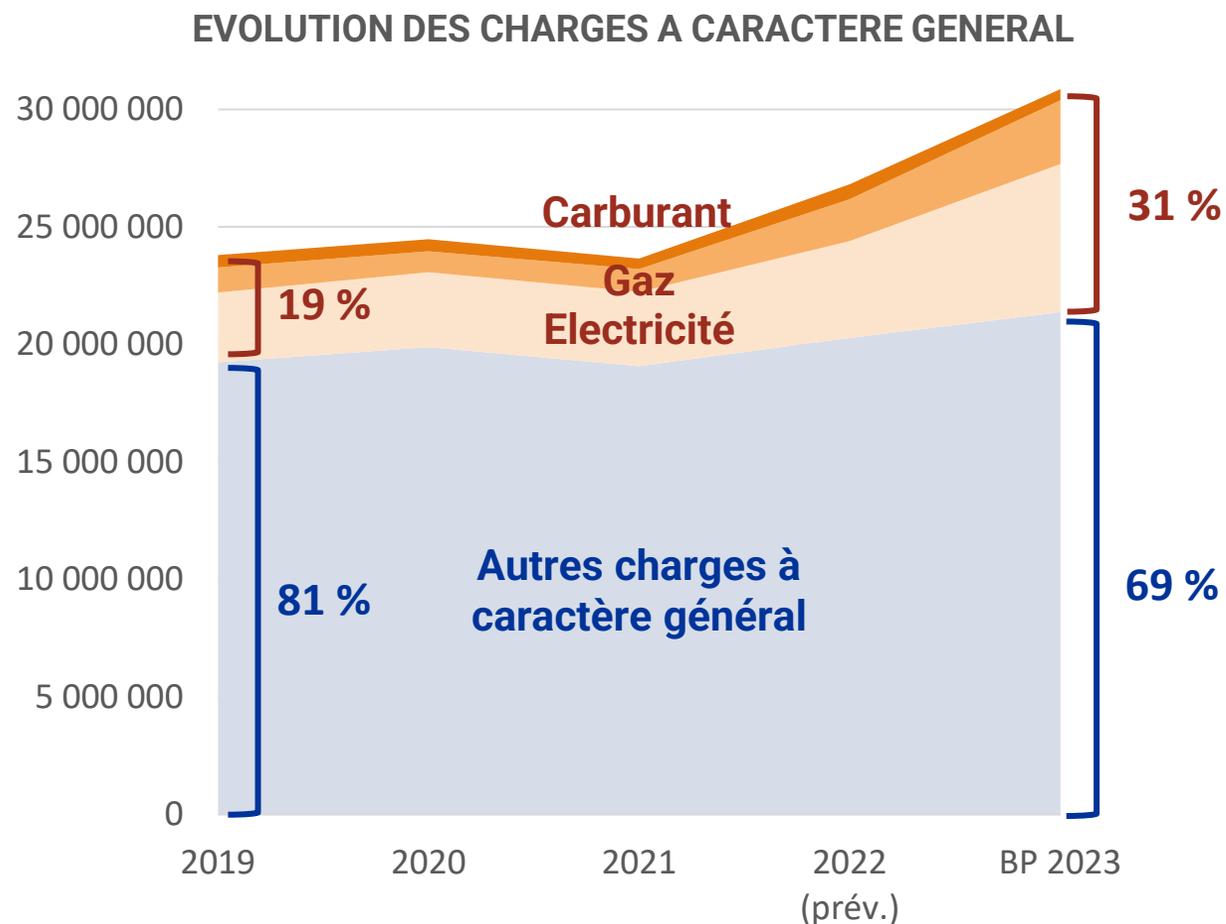
➔ Un **objectif volontariste d'augmentation des ressources** sera poursuivi en 2023, en dépit du **choix réaffirmé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux**. Pour ce faire, une optimisation et une diversification des recettes seront opérées (locations d'espaces communaux, optimisation de certaines recettes, créations de nouvelles sources de recettes, mécénat). Les produits exceptionnels intègrent la prévision de recette au titre du filet de sécurité (2,7 M€), le versement lié au protocole transactionnel avec la société Indigo (1,1 M€) et le fonds de soutien énergétique du Grand Avignon (0,8 M€).

158,8 M€ de dépenses réelles de fonctionnement



➔ Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèveront à 158,8 M€. Cette inscription intègre notamment les très fortes augmentations sur les dépenses énergétiques ainsi que le solde du contentieux Deutsche Bank (2,5 M€).

Des charges à caractère général maîtrisées dans un contexte de très forte hausse des fluides



➔ Le BP 2023 intègre les fortes augmentations sur les dépenses énergétiques (électricité, gaz, carburant, soit + 45 % / BP 2022). La part de ces dépenses au sein de ce chapitre est passée de 19 % en 2019 à 31 % en 2023.

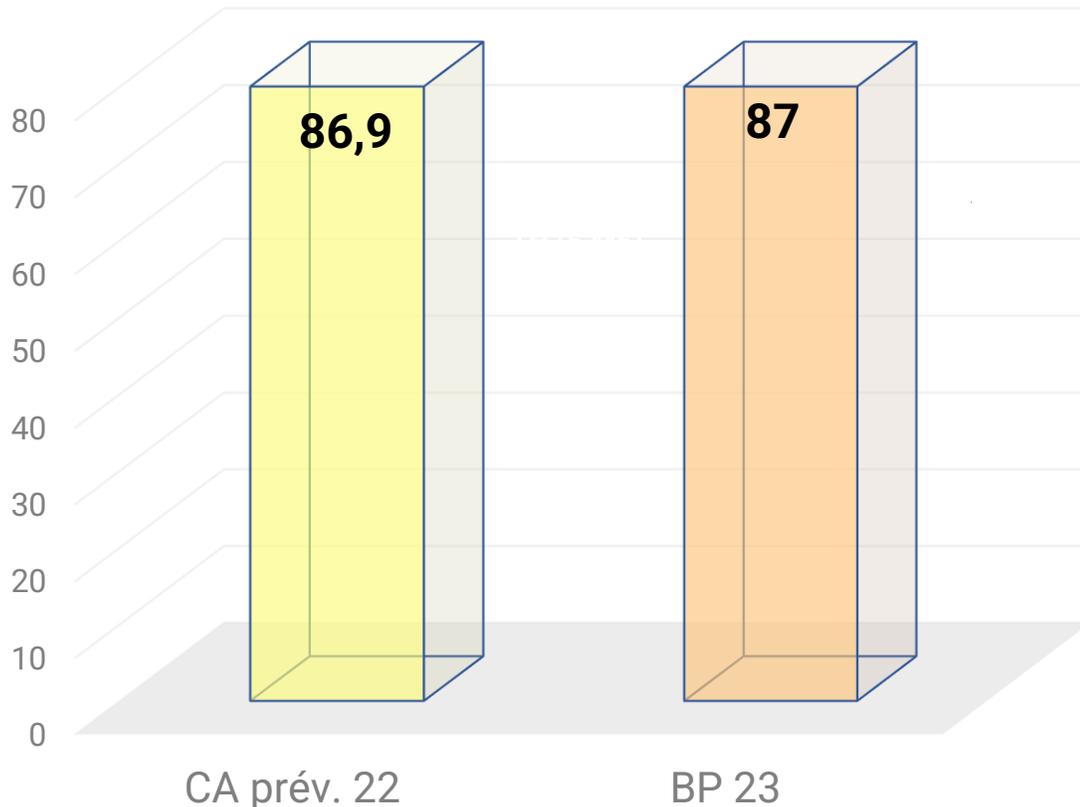
➔ Cette prévision tient compte du double impact :

- de l'amortisseur électricité voté dans le cadre du PLF 2023 (cette baisse étant directement répercutée sur la facture de la collectivité) ;
- des économies liées à la mise en œuvre du Plan « CAP Sobriété Énergétique » (- 15 % de consommation en 2023).

➔ La maîtrise du chapitre 011 sera par ailleurs rendue possible par d'importants efforts d'économies.

Des dépenses de personnel stabilisées en 2023

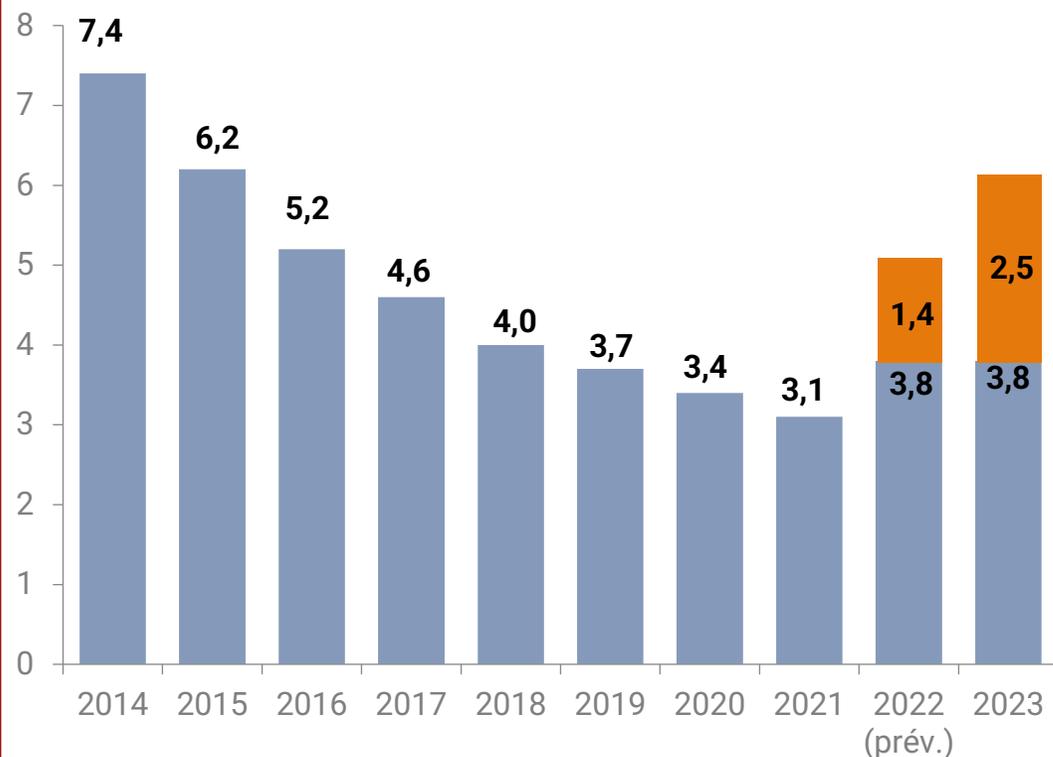
EVOLUTION DES DEPENSES DE PERSONNEL
(EN M€)



- ➡ Les dépenses de personnel s'élèveront à 87 M€ en 2023, ce qui représentera une stabilisation par rapport à l'exécution projetée pour 2022 (86,9 M€).
- ➡ Il est à noter **l'effet en année pleine de l'augmentation du point d'indice** (à hauteur de 2,4 M€), impact d'autant plus significatif dans les communes qui, comme Avignon, ont fait le choix du service public municipal et d'un niveau élevé de soutien et d'accompagnement à la population dans la proximité (sur le budget principal comme sur les budgets annexes, notamment la restauration scolaire et les activités aquatiques).
- ➡ Pour retrouver une trajectoire plus soutenable pour la collectivité sur ces dépenses et absorber les hausses incompressibles (GVT notamment estimé à 1 M€), **un pilotage rigoureux des heures supplémentaires, des remplacements et des recrutements sera conduit.**

Une année 2023 permettant de solder le contentieux Deutsche Bank

EVOLUTION DES CHARGES FINANCIÈRES
(EN M€)



➔ De 2014 à 2021, les charges financières ont régressé de 58 %, principalement grâce à une gestion active de sa dette. La Ville a poursuivi son effort de sécurisation de sa dette en augmentant la part de celle-ci détenue à taux fixe (73 % en 2022 contre 56,5 % en 2019). En effet, la période de taux historiquement très bas des dernières années ont incité la Ville à privilégier systématiquement des emprunts à taux fixe afin de figer le niveau de ces taux et pérenniser cette rente de situation.

➔ En sécurisant le taux de marché à la mise en place des emprunts par le choix d'un taux fixe plutôt que variable, la Ville a obtenu un gain d'opportunité estimé à 18,6 M€ à fin septembre 2022 (égal à la différence entre le taux de marché hors marge de crédit moyen mis en place par la Ville et le taux de marché moyen observé en date du 30 septembre 2022, de 2,96 %).

➔ Afin de solder le contentieux Deutsche Bank concernant un contrat de swap de 2009 (2,5 M€ en 2023) et afin d'anticiper les hausses de taux de la BCE, les frais financiers seront réhaussés en 2023.

Synthèse des dépenses de fonctionnement

Chapitre	BP 2022	BP 2023	Evolution en % BP 22 / 23
Charges à caractère général (011)	24 842 295 €	30 857 632 €	24,2%
Charges de personnel (012)	83 048 715 €	87 000 000 €	4,8%
Atténuations de produits (014)	450 000 €	310 000 €	-31,1%
Charges de gestion courante (65)	30 254 625 €	33 949 801 €	12,2%
Charges financières (66)	3 600 000 €	6 256 262 €	73,8%
Charges exceptionnelles (67)	2 270 508 €	403 650 €	-82,2%
Total dépenses réelles de fonctionnement	144 466 143 €	158 777 345 €	9,9%
Dépenses d'ordre	21 477 845 €	20 235 987 €	-5,8%
Total dépenses de fonctionnement	165 943 988 €	179 013 332 €	7,9%

En 2023, les dépenses de fonctionnement seront maîtrisées afin de limiter l'impact de la hausse des dépenses énergétiques :

- ➡ Les charges à caractère général intégreront **les économies liées à la mise en œuvre du Plan « CAP Sobriété Énergétique » (- 15 % de consommation en 2023) ;**
- ➡ **Les dépenses de personnel seront stabilisées** en 2023 par rapport à l'exécution projetée pour 2022 ;
- ➡ **Le niveau soutenu de subventions au secteur associatif sera réhaussé (9,2 M€)**, pour faire vivre au quotidien la ville fraternelle à laquelle nous aspirons, avec notamment la création d'un festival de musiques actuelles ID-ILE (80 K€).

Synthèse du budget 2023 (256 M€)

RECETTES

Contributions directes et autres taxes 89,1
Concours État et participations 36,6
Fiscalité reversée par le Grand Avignon 37,6
Autres produits 15,7
Auto-financement 20,2
Subventions et amendes de police 9,9
FCTVA / Taxe d'aménagement 4,1
Cessions et autres 3,7
Autorisation d'emprunt 37,6
Opérations sous mandat 0,4
Opérations d'ordre 1,0

en M€

Section de fonctionnement

179 M€

Section

d'investissement
77 M€

DEPENSES

Personnel 87,0
Subventions 33,9
Charges à caractère général 30,9
Charges financières 6,3
Autres charges 0,7
Auto-financement 20,2
Dépenses d'équipement 47,9
Dotations en capital 7,7
Capital dette 20,0
Opérations sous mandat 0,4
Opérations d'ordre 1,0

Une évolution maîtrisée de l'encours de dette

➔ Au 31/12/2022, la typologie de la dette de la Ville sera la suivante :

- Produits classés 1A : 91,47 % (dont produits à taux fixe : 73,1 %) ;
- Produits classés 1B : 3,82 % ;
- Produits classés 2A : 0,39 % ;
- Produits classés 6F : 4,32 %.

➔ Afin d'assurer l'ambition qui est la nôtre sur les investissements nécessaires pour continuer de transformer notre ville, le BP 2023 prévoit un **endettement légèrement réhaussé** (environ 1 %).

- L'objectif sera de viser un encours de la dette en exécution 2023 de 195 M€ ;
- Les **financements complémentaires** de nos partenaires régionaux (1,9 M€ sur l'école Joly Jean), du Grand Avignon (2 M€ supplémentaires dans le cadre du fonds de concours) et de l'Etat (1 M€ de l'Agence nationale du sport sur la rénovation de la piscine Folard, Fonds vert doté de 2 Md€ au plan national) permettront de limiter le recours à l'emprunt en gestion 2023.

<i>Budget principal</i>	CA 2020	CA 2021	2022 (prév.)	2023 (prév.)
Capital restant dû au 31/12	186,4 M€	190,5 M€	192,5 M€	195 M€

Investissement

Recapitalisation de la SPL Avignon Tourisme

- ➔ Le BP 2023 intègre une enveloppe de 7,5 M€ dans la perspective de la recapitalisation de la SPL Avignon Tourisme sur l'exercice 2023.
- ➔ Les pertes de la SPL liées aux **conséquences de la crise de la covid-19** ont généré un besoin de recapitalisation sous la forme d'un apport en numéraire (la Ville étant actionnaire à 96 % de la SPL). En effet, l'article L.225-248 du code de commerce dispose de reconstituer les capitaux propres à hauteur de 50 % du capital social, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit d'ici la fin de l'année 2023.
- ➔ La publication des comptes 2022 ainsi que le compte de résultat prévisionnel pour 2023 permettront d'affiner cette estimation.



48 M€ pour continuer de bâtir la ville du futur en l'ancrant dans la transition climatique

- ➔ 48 millions d'euros seront investis en 2023, en augmentation par rapport au BP 2022 :
- la Ville poursuivra son ambition pour moderniser les équipements publics, **embellir les lieux de vie quotidienne** ;
 - dans le prolongement du Plan local pour le climat adopté en 2022, la Ville amplifiera son action en harmonie avec les défis climatiques en se dotant en 2023 d'un PPI Vert, dit « **Plan pluriannuel d'investissement de transition écologique 2023/2026** ».



Plan Piscines – Livraison de la piscine Jean Clément (4,3 M€) et travaux de Chevalier de Folard (4,6 M€)

48 M€ pour continuer de bâtir la ville du futur en l'ancrant dans la transition climatique



Requalification de l'avenue de la Reine Jeanne
et livraison de la Maison Folie (1,1 M€)

Ouverture au printemps prochain
de la Maison de la Nature et des îles
(530 k€)



Réalisation de la voie douce de la Confluence (1,9 M€)

48 M€ pour continuer de bâtir la ville du futur en l'ancrant dans la transition climatique



**Végétalisation de trois nouvelles cours d'écoles
Marcel Perrin, Saint-Ruf et Vertes Rives (0,4 M€)**



Requalification du Square Indochine (0,35 M€)

**Déploiement de deux nouveaux sites de jeux d'eau
(Parc Colette et Parc Champfleury)**

48 M€ pour continuer de bâtir la ville du futur en l'ancrant dans la transition climatique



Livraison de la Gare centre (6 M€)



Achèvement de la requalification
de l'axe Carnot-Carreterie (5,6 M€)

48 M€ pour continuer de bâtir la ville du futur en l'ancrant dans la transition climatique



Démarrage des travaux des Bains Pommer
(6 M€)



Poursuite et achèvement des travaux
de la bibliothèque Jean-Louis Barrault
(9,6 M€)

48 M€ pour continuer de bâtir la ville du futur en l'ancrant dans la transition climatique



**Dernière phase de réhabilitation/extension
de l'école Sainte-Catherine (870 K€ pour les 3 phases)**



**Poursuite de la construction
de l'école Joly Jean (12 M€)**

48 M€ pour continuer de bâtir la ville du futur en l'ancrant dans la transition climatique



**Poursuite du déploiement
des maisons communes dans les quartiers**



**Livraison du poste de police de Montfavet,
Relocalisation de celui des quartiers Ouest
Début des travaux du Poste mutualisé PN/PM
dit du Blé de Lune (quartier Cabrières)**

Budgets annexes

Présentation des budgets annexes

Au plus près des Avignonnais



Présentation des budgets annexes

Au plus près des Avignonnais

➔ **Restauration scolaire : un budget de 4,5 M€ en 2023**

La cantine scolaire d'Avignon est citée en exemple pour la qualité des produits proposés (toujours plus de bio et de circuits courts).

Recettes de fonctionnement : 4 086 797 € (dont prestations de services qui se décomposent entre les repas vendus aux scolaires pour près de 1,2 M€ et les repas du CCAS, du centre social Monclar et ceux des CVL). La poursuite de l'action de la Ville en faveur du pouvoir d'achat des Avignonnaises et des Avignonnais avec la 2ème phase de baisse des tarifs prévue à compter de septembre 2023 générera une diminution des recettes usagers estimée à - 0,66 M€ par rapport au BP 2022.

Dépenses de fonctionnement : le premier poste de dépenses concerne l'alimentation qui a été évalué en fonction du nombre de repas programmés pour 2023 et la forte augmentation des prix des denrées (2,6 M€), les charges de personnel sont proposées à 1,3 M€.

Le budget principal versera une subvention de 2,4 M€ en fonctionnement pour couvrir les frais de ce budget annexe et 250 K€ en investissement afin d'acquérir les équipements nécessaires au bon fonctionnement de la cuisine centrale et des satellites.

➔ **Activités aquatiques : un budget de 9,7 M€ en 2023**

La Ville poursuit la rénovation de l'ensemble des piscines de proximité.

Ce budget comprend les coûts d'exploitation et d'investissement du Stade nautique et des 4 piscines couvertes.

En **recettes**, la subvention d'équilibre s'élève à 4,5 M€. Les recettes des entrées sont estimées à 375 K€ dont 280 K€ pour le Stade Nautique et 95 K€ pour les piscines (pour tenir compte des fermetures durant les travaux).

En **dépenses**, le projet de budget 2023 intègre les frais courants indispensables aux activités aquatiques (eau, énergie, personnel) soit 2,8 M€ pour le Stade Nautique et 2,6 M€ pour les 4 piscines.

En **investissement**, **3,1 M€ sont prévus pour la rénovation des piscines Jean Clément et Chevalier de Folard** dans le cadre d'un marché global de performance énergétique.

Présentation des budgets annexes

Au plus près des Avignonnais

➔ **Locations commerciales : Un budget de 1,2 M€ en 2023**

En plus de la gestion des baux, ce budget annexe intègre depuis 2019 la reprise en régie de la gestion des Halles.

A ce titre, une subvention du budget principal est prévue à hauteur de 562 K€ pour 2023. Les autres **recettes** sont composées des loyers encaissés, de la refacturation de charges sur les Halles centrales (395 K€) et du revenu des immeubles (86 K€).

En **dépenses**, il s'agit des frais de nettoyage, d'entretien, de fluides et de locations mobilières pour la gestion des Halles (642 K€). De leurs côtés, les charges de personnel atteignent 280 K€.

➔ **Crématorium : Un budget de 1,3 M€ en 2023**

Une structure particulièrement reconnue par les Avignonnais

Les **dépenses** de fonctionnement s'élèvent à 644 K€ (dont 121 K€ au titre des amortissements). Elles concernent la maintenance du four, des prestations d'élimination de résidus ou encore les charges d'électricité.

Les **recettes** de fonctionnement s'élèvent à 652 K€.

En **investissement**, les dépenses inscrites concernant à l'acquisition d'un second four (280 K€) et le remboursement du capital de la dette (121 K€).

➔ **Chambre funéraire : 161 K€ en 2023**

Avec un budget de 161 K€, il est constaté la poursuite des activités de ce budget avec les prestations de services concernant les frais d'admission, de conservation des corps et des autres frais annexes.

MERCI DE VOTRE ATTENTION